ETABLISSEMENT : LYCEE et COLLEGE PIERRE DE COUBERTIN
B.P 88 66123 FONT ROMEU

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 NOVEMBRE 2023

Heure de début de séance : 17h30 **Heure de fin de séance : 19h30**

	NOM Prénom	*Qualité*
Président de séance	**Madame GRAND Corinne**	**Proviseure**
Secrétaire de séance	**Madame CHAUMES Amandine**	**Gestionnaire**

Nombre de membres présents : Lycée : 21 Quorum : 16
Collège : 14 Quorum : 13

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de L'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
0	Introduction	3	
I	Affaires financières	5	
II	Mise en place des divers Conseils et Commissions		
III	Bilans pédagogique, sportif, vie scolaire, CDI, travaux, Perle Cerdane.		
IV	Transports scolaires et reports des cours		
V	Conventions	2	
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H, Sectorisation, bilan rentrée.		
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire / Projet culturels et scientifiques / Santé et prévention/ Questions diverses		
IX	Formation continue. GRETA		
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Voyages scolaires	2	
XII	Questions diverses	2	
	TOTAL	14	

Signature du Président de séance	***Signature du Secrétaire de séance***
[redacted]	[redacted]

COLLÈGE - LYCÉE
Pierre de Coubertin
FONT-ROMEU

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ***Séance du*** **:** 28 novembre 2023

- ***N° de séance*** **:** 02

Chapitre : ***0*** ***Nature*** : Introduction

Ouverture de la séance en salle de conférence à 17h35
21 votants au lycée et 14 au collège : quorum atteint
Secrétaire de séance : Mme Chaumès, adjointe-gestionnaire
Ordre du Jour :

- Adoption du compte-rendu du 7 novembre 2023
- Conventions
- Voyages scolaires
- Budget
- Questions financières
- Questions diverses

1) Adoption du compte rendu du 07/11

Mme Grand, proviseure propose d'adopter le compte rendu du CA du 07 novembre.
Collège : **14 pour – adopté à l'unanimité**
Lycée : **21 pour - adopté à l'unanimité**

Madame Jarycki, représentante Région, étant présente (visio), Madame Grand propose que les motions ouvrent le conseil d'administration et invite les représentants du personnel à lire leur motion (PJ) concernant les travaux de l'ancien internat et de l'actuel externat.
Monsieur Leygue, professeur, lit la motion. A la fin de sa lecture il demande aux représentants des parents d'élèves s'ils sont d'accord pour soutenir cette motion. Accord des représentants des parents d'élèves.
Madame Jarycki prend la parole pour excuser tout d'abord son départ anticipé au dernier CA lié à des obligations professionnelles. Concernant les travaux, elle précise qu'ils avaient été planifiés il y a plusieurs années avec en priorité la construction d'un nouvel internat, puis la réfection de l'ancien internat en externat, et enfin celle de l'actuel externat.
à la crise COVID et à l'explosion des coûts de l'énergie, la région a dû soutenir les entreprises et établissements.

Les travaux ont pris du retard concernant la réfection de l'ancien internat : il n'y a eu aucune réponse aux appels d'offres lancés par la région en 2023 (augmentation du coût des matières premières). De nouveaux appels d'offres sont en cours.
Les travaux de l'ancien internat débuteront à l'été 2024. Livraison prévue en 2026.
Concernant la nouvelle chaufferie bois : livraison attendue en 2027.
Puis les travaux de l'actuel externat pourront avoir lieu (logique de tranche).
Mme Grand, en contact avec les services de la région, assure que ces derniers se déplacent très souvent sur site et échangent sur les travaux
Ancien internat : Madame Grand confirme la date de l'été 2024 pour une livraison en 2026
Externat : restructuration après la rénovation de l'ancien internat. Mme Grand a demandé à ce que l'externat soit un peu rénové (rideaux rapprochés des fenêtres pour une meilleure isolation, rénovation du sol, rafraichissement). Une difficulté réside dans l'exiguïté des locaux : il faut vider la salle pour faire ce type de travaux et il n'y a pas nécessairement de salle de remplacement pour que les cours soient assurés.
Mme Abrate, enseignante, insiste sur l'urgence à intervenir dans les salles de classe
Mme Jarycki entend les préoccupations et les fera remonter
M. Leygue insiste sur l'urgence concernant l'externat qui reste dans son jus depuis la construction de l'établissement et demande s'il n'est pas possible d'engager de travaux en urgence (isolation des fenêtres, toilettes, accès PMR). Il précise que l'établissement se situe en zone sismique.
Mme Jarycki s'engage à faire remonter cette motion et ces demandes pour que la région essaie de faire au mieux pour rendre les conditions acceptables jusqu'aux travaux. Elle précise que l'accessibilité sera prise en compte lors de la nouvelle phase de travaux.
Mme Grand confirme qu'il y aura un ascenseur au niveau de l'ancien internat qui permettra l'accessibilité à l'actuel externat. Les travaux pourraient commencer par là. Mme Jarycki rappelle que l'inflation a quasiment doublé le coût des travaux.
Mme Fabris, parent d'élève suggère de changer les fenêtres de l'actuel externat afin de gagner du temps sur les travaux.
Mme Jarycki indique qu'elle fera remonter cette demande.
Madame Grand, relaiera également mais ne peut pas confirmer que ces ouvertures ne seront pas déplacées lors de la restructuration.
Mme Lleres fait remarquer que les coûts énergétiques augmentent or les bâtiments de l'établissement (à l'exception du nouvel internat) sont une passoire énergétique ce qui doit représenter une perte d'argent considérable qui sert à « chauffer le ciel ».
Mme Grand précise que la motion sera jointe au PV du CA.
Mme Grand invite les parents d'élèves à lire leur motion.
Madame Turrel, représentante des parents d'élève, lit la motion APE (PJ).
Mme Jarycki précise que concernant les toilettes elle n'était pas au courant de cette problématique qui s'est aggravée suite à la fermeture des toilettes garçons du préau. Mme Jarycki confirme que dès l'origine ce manque de toilettes posait problème. Il est très compliqué d'y travailler dans l'urgence. Il va falloir attendre la restructuration.
Cette motion sera également transmise avec le PV.

Mme Grand rappelle que pour l'instant il n'y a pas encore de plans pour l'actuel externat. Concernant les toilettes du préau, les services techniques de la Région sont au courant et proposent un début de travaux en février ou mars pour les toilettes filles, et de septembre à décembre 2024 pour les toilettes garçons, ce chantier étant beaucoup plus complexe.
Mme Lleres relève le côté anxiogène de l'affaissement des toilettes garçons. Les toilettes garçons se situent en dessous de la tour du CREPS.
Mme Grand précise que la dalle qui s'affaisse n'impacte en rien les piliers de soutènement. Un rapport d'expert a eu lieu et conclut à la sécurité des locaux. Ce rapport a été mis à disposition des parents d'élèves.
Mme Jarycki précise que ce rapport a été rédigé par une entreprise indépendante.
En l'absence d'autres questions poursuite de l'ordre du jour.

COLLÈGE - LYCÉE
Pierre de Coubertin
FONT-ROMEU

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ***Séance du*** **:** 28 novembre 2023

- ***N° de séance*** **:** 02

Chapitre : ***I*** ***Nature*** : Affaires financières

4) Questions financières :

- Tarifs 2024

Mme Chaumès précise que la région fixe les tarifs pour l'hébergement et la restauration, même pour le collège car c'est la région qui gère le SRH.
Il n'y a aucun changement de tarification cette année pour les élèves. L'EPLE a fait le choix de rester à tarifs constants concernant les commensaux.
Les seules augmentations tarifaires en 2024 concerneront :
Les cartes Turboself : 5€
Carnets de correspondance : 2,50€
Ces augmentations sont liées à l'augmentation du prix de revient de ces produits.
Collège : **14 pour – adopté à l'unanimité**
Lycée : **21 pour - adopté à l'unanimité**

5) Budget

Mme GRAND précise que l'exercice n'est pas facile pour l'adjoint-gestionnaire qui doit se plier aux recommandations de la collectivité de rattachement (Région pour le lycée et département pour le collège) et aux exigences du chef d'établissement.
Sur site se rajoute l'obligation d'un double budget collège et lycée et cette année un changement de logiciel comptable : Opale.
Le budget est découpé en services, les services sont découpés en domaines.
La dotation annuelle de fonctionnement de la région est en nette augmentation (+45,7%) cette année car elle intègre les dépenses liées aux locations des installations sportives. La région a en effet fait le choix de ne plus fonctionner par subvention exceptionnelle mais de faire la moyenne de ces dépenses sur trois ans et d'intégrer la somme dans la dotation annuelle.
Elle est de 563 362 €. En 2023 elle se montait à 386 669 €

Pour le collège, la dotation annuelle de fonctionnement est en nette baisse cette année. Elle était de 114 648 € en 2023 et se monte en 2024 à 97 165 euros. Cela représente un écart de 17 483 euros (- 15.2%).
Cette baisse s'explique par la bonne santé financière de l'établissement.
Le département faisant face à des augmentations de frais de viabilisation sur l'ensemble des collèges a pris la décision de soutenir plus particulièrement les établissements dont le fonds de roulement se trouve en dessous de 60 jours d'auto-financement, ce qui n'est pas le cas de notre établissement.

Madame CHAUMES présente la structure du budget :
Le budget se construit en trois services généraux :

- Activités Pédagogiques (AP) : concerne l'ensemble des dépenses et recettes liées à la vie pédagogique de l'établissement : Documentation, matériel (dont numérique), reprographie projets et sorties, location des installations sportives...
- Vie de l'élève (VE) : il s'agit de subventions fléchées : on doit justifier la dépense : égalité stricte entre les dépenses et les recettes. Ce service concerne le fond social, les aides à la restauration des collectivités territoriales, les crédits alloués aux projets de la vie scolaire...
- Administration et Logistique (ALO) : le service qui « fait vivre le lycée » : courriers, reproduction, téléphonie internet, entretien, sécurité et charges de viabilisation... C'est le service qui représente la plus grande part des dépenses d'un établissement.
- Les Opérations en capital (OPC) : un service construit en déséquilibre car il est interdit d'intégrer en recettes la dotation annuelle. Ce service sert à investir dans les biens de plus de 800 €. Pour le lycée cette année, il s'agira de l'achat d'une imprimante 3D.

Avec Opale un seul service spécial :

- Le Service Restauration et Hébergement : financé entièrement par les familles et les commensaux.

- Présentation du budget 2024 lycée :

LE SRH : Prévision de recettes 645 302 euros : entièrement financé par les familles et les commensaux (à l'exception de la part salariale des agents régions). Les demi-pensionnaires représentent 51% du financement, les internes 43 %, les commensaux 6%.
Concernant les dépenses : 58 % sont dévolues à l'achat de denrées soit une prévision de 377 108€. Cela représente environ 10 000 euros de moins que l'année dernière. Cette baisse est due à deux facteurs : il y a moins d'internes et de demi-pensionnaires que l'année dernière et la région a demandé d'inclure l'ensemble des contrats et frais de viabilisation concernant ce service. Le choix a été fait par l'établissement de faire voter des clefs de répartitions (lors du dernier CA) au plus près du réel. Ces clefs

seront peut-être revues à la baisse l'année prochaine. L'entretien, la sécurité et la viabilisation représentent 26% des dépense de ce service.
Quoi qu'il en soit, le souhait de l'EPLE est de sanctuariser la qualité et la quantité des repas servis. Un prélèvement sur fonds de roulement aura peut-être lieu en 2024 pour assurer cet objectif (augmentations du coût des denrées).

Les services généraux sont tous à l'équilibre sauf le service OPC (-5000€).
Les recettes totales représentent 1 515 298€. Près de la moitié proviennent du CREPS (refacturation de la viabilisation et des divers contrats communs au site de maintenance et de sécurité pour environ 70% des dépenses). 35 % provient de la dotation annuelle de la Région. La participation collège pour les frais de viabilisation représente quant à elle 6% des recettes).
Ces recettes se répartissent comme suit : 79% abondent le service ALO, 20 % le service AP et 1% le service VE.
Concernant le service AP les dépenses augmentent pour trois raisons, les projets et voyages scolaires, la création de la classe défense (3000 €) et l'intégration de la location des installations sportives dans ce service (135 000 euros). Le reste des dépenses pour ce service (CDI, crédits globalisés, matériel enseignement et numérique restent constantes).
Concernant le service ALO, plus de 70% des dépenses sont dévolues à la viabilisation (énergie : fuel, électricité, bois gaz et eau), 5% à la communication et logistique (assurances, téléphonie et internet, reprographie…), 21% pour l'entretien et la sécurité (contrats de maintenances divers, achats de produits et de petit outillage…), les 3% restants concernent les petits travaux et menues réparations.

Concernant le service VE (crédits fléchés) nous prévoyons 5000€ pour le fonds social, 3500€ concernant l'aide à la restauration région et 3400€ de reliquat pour les autres dépenses éducatives (projets divers vie scolaire dans le cadre d'une académie porteuse de valeurs).
Conclusion avant le vote du budget :
Un prélèvement sur Fonds de roulement (FDR) de 5 000 € euros permettra de financer le service opérations en capital.
Le choix a été fait dans la continuité des années précédentes de soutenir le service AP.

Présentation de l'analyse du FDR et de la capacité à prélever de l'établissement : 32 jours d'autonomie financière. Le lycée se trouve presque à la limite des 30 jours.

Remarque de M. Sanchis, enseignant : le fond de roulement est très bas, n'est-ce pas inquiétant pour le futur paiement des factures de viabilisation notamment ?
Mme Chaumès : les recettes du CREPS abondent chaque année le fond de roulement. Mais sur une année civile les recettes et dépenses ne sont pas poreuses. Il faut donc attendre le compte financier, début avril, pour que le FDR soit à nouveau abondé par les recettes de l'année N-1. Jusqu'à présent et malgré les prélèvements réguliers chaque année il n'y a pas de difficultés majeures.
Mme Gand : d'autant que jamais la région ne laisse les établissements en difficulté

Mme Jarycki : les fonds de roulements des EPLE ont été descendu concernant le seuil d'alerte pour passer de 60 à 30 jours
Mme Grand : nous sommes à 32 jours
Mme Chaumès : Le lycée a un important besoin en trésorerie car doit faire l'avance des dépenses du CREPS concernant la viabilisation.
Mme Jaricky : Le lycée n'est pas comparable aux autres établissements de la région.
Mme Lleres : les consommations énergétiques sont hallucinantes.
M Begue, CPE : est-on en mesure de quantifier les économies d'énergies engendrées par l'ouverture du nouvel internat ?
Mme Chaumès : non car il y a un problème originel de compteur qui ne nous le permet pas.
Mme Cullell, enseignante : l'ancien internat est-il encore chauffé ?
Mme Chaumès : Non, il est mis hors gel à l'exception du niveau infirmerie
Plusieurs questions suivent sur le coût des installations sportives.
Mme Cullell : l'établissement n'a pas les locaux qu'il faut donc pas logique.
Mme Grand : les autres établissements ont des tarifs plus intéressants.
Mme Lleres : la construction d'un gymnase pour le lycée est-elle prévue ?
Mme Grand : si un nouveau gymnase est construit, il sera certainement à destination du CREPS
Mme Chaumès, l'augmentation de la dotation annuelle qui intègre désormais la location de ces installations permet de ne pas impacter les autres services notamment l'AP. C'est en quelque sorte une opération blanche pour l'établissement.
La région a joué le jeu pour augmenter les subventions
Mme Fraisse, enseignante : l'utilisation du gymnase n'est pas agréable (acoustique, vétusté) et le prix est exorbitant.
Mme Grand : Le CREPS en est conscient, mais nous sommes entièrement subventionnés par la région pour cette location.
Mme Ranaivo, enseignante : cela ne change pas l'état des lieux
Mme Chaumès présente un tableau récapitulatif pour voter le budget initial (déséquilibre service OPC -5000€).
Mme Grand rappelle que les paiements du CREPS retombent dans le FDR au moment du compte financier en avril.
M. Leygue s'inquiète de ne pouvoir payer si la chaudière bois tombe en panne.
Mme Chaumès : c'est arrivée en 2021 et à d'autres moments, dans ces cas-là, la région a toujours soutenu l'établissement par des subventions exceptionnelles.
M. Sanchis s'inquiète de l'augmentation du coût de l'énergie et de l'éventuelle nécessité de faire des prélèvements.
M. Sanchis : il n'y avait pas de chauffage pour les élèves à la rentrée de novembre.
Mme Chaumès : Ce n'est pas du a des problèmes de financement, mais à une erreur des techniciens de la société de maintenance qui ont rallumé le chauffage le dimanche au lieu du vendredi. Ce qui explique aussi que les internes ont eu froid durant la semaine de la rentrée des vacances de la toussaint.
Lycée : **21 pour - adopté à l'unanimité**

- Présentation du budget collège 2024 :

Le budget est plus simple car le collège ne gère pas de SRH et reverse l'ensemble de la participation des familles au lycée (cela représente 191 604€).
De la même manière, le collège reverse au lycée, en 2024, 87 325€ pour participer aux frais de viabilisation.
Le service ALO représente donc un montant de 88 125 € abondé par la dotation annuelle du département.
Le service AP est quant à lui construit en déséquilibre, comme nous l'avons dit en préambule, la dotation annuelle est en baisse cette année. La subvention concernant la location des installations sportives est constante 95 000 € mais insuffisante. Une demande de subvention exceptionnelle sera faite au printemps pour compléter à hauteur de 30 000 ou 40 000 euros cet item.
Le budget en déséquilibre -6000€sur le service AP afin de soutenir le dynamisme et les nombreux projets de l'équipe pédagogique
Présentation de l'analyse du FDR et de la capacité à prélever (agence comptable) : aucune difficulté pour le collège avec une autonomie financière d'une centaine de jours.
Présentation du tableau récapitulatif pour le vote du budget initial
Collège : 14 **pour - adopté à l'unanimité**

COLLÈGE - LYCÉE
Pierre de Coubertin
FONT-ROMEU

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ***Séance du*** **:** 28 novembre 2023

- ***N° de séance*** **:** 02

Chapitre : *V* ***Nature :*** Conventions

2)Conventions

. Madame Chaumès, adjointe-gestionnaire, présente en premier lieu les conventions communes au Collège et Lycée

- Termanal des loisirs : location infrastructure sportives en années scolaire.
  Collège : **14 pour – adopté à l'unanimité**
  Lycée : **21 pour - adopté à l'unanimité**

- 3 conventions (dont une commune collège et lycée avec le parc national régional (PNR) : le PNR prend systématiquement en charge 85 % des frais (à l'exclusion des transports), l'établissement 15 % :
  - Eco délégué :40 élèves, mais 20 élèves pour voyage, 8 demi-journées prise en charge par le PNR : chgt climatique à l'horizon 2050. Coût pour l'EPLE : 225 €
    Collège : **14 pour – adopté à l'unanimité**
    Lycée : **21 pour - adopté à l'unanimité**

  - PNR collège : fresque sur le climat 92 élèves de 4ème 6 demi-journées avec intervenant extérieur. Coût pour l'EPLE : 225 €
    Collège : **14 pour – adopté à l'unanimité**

  - PNR Lycée : classes de 2nd du lycée (157 élèves) 11 demi-journées. Associations APINESS et PYREENA.
    Coût EPLE : 412.50 €
    Lycée : **21 pour - adopté à l'unanimité**

- Lycée : Convention institut Cervantès pour le DELE. Il s'agit du renouvellement d'une convention pluriannuelle qui acte le partenariat entre le lycée et l'institut et permet à l'établissement d'être centre d'examen pour la certification DELE (certification espagnole pour les lycéens volontaires)

Lycée : **21 pour - adopté à l'unanimité**

- Mise à disposition à titre gratuit de l'espace cafétéria entre midi et deux pour le personnel (amicale de l'établissement). Il s'agit d'une reconduction.
  Lycée : **21 pour - adopté à l'unanimité**

COLLÈGE - LYCÉE
Pierre de Coubertin
FONT-ROMEU

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ***Séance du*** **:** 28 novembre 2023

- ***N° de séance*** **:** 02

Chapitre : XI ***Nature :*** Voyages scolaires

3)Voyages scolaires

Pour l'ensemble des voyages, l'EPLE prend à sa charge la part accompagnateur et la MDL ou le FSE participe à hauteur de 5%.
Les familles rencontrant des difficultés peuvent solliciter l'intendance pour monter un dossier Fond Social.
Deux voyages sont communs au lycée et collège :

- Voyage en Grèce pour les latinistes du 15 au 24 mars prochain.
  Part famille : 611 €
  Collège : **14 pour – adopté à l'unanimité**
  Lycée : **21 pour - adopté à l'unanimité**

- Rencontres Cléopâtre, latinistes, du 29 au 30 avril, Nîmes et Ambrussum. L'EPLE prend à sa charge le transport)
  Part famille : 42 €
  Collège : **14 pour – adopté à l'unanimité**
  Lycée : **21 pour - adopté à l'unanimité**

Voyages scolaires lycée :

- Voyage Barcelone, 1ères et terminales, du 22 au 26 avril.
  Part famille : 341 €
  Lycée : **21 pour - adopté à l'unanimité**

- Voyage scientifique à Toulouse, Terminales spé math et/ou physique-chimie, du 22 au 24 mai.
  Part famille : 166 €
  Lycée : **21 pour - adopté à l'unanimité**

- Au lycée, le voyage en Allemagne est annulé faute d'un nombre suffisant d'élèves inscrits.

- DELE (certification langue espagnole) 17 et 18 mai : il y a quatre niveaux de certification cette année. L'EPLE participe à hauteur de 10% pour chaque niveau.
  Part famille niveau A1 : 71.50€
  Part famille niveau A2/B1 : 92.50 €
  Part famille niveau B2 : 120 €
  Part famille niveau 125 €
  Lycée : **21 pour - adopté à l'unanimité**

Voyages scolaires Collège :
Il s'agit de deux modifications concernant les annexes financières votées lors du précédent CA.

- Carcassonne : devis modifié auberge de jeunesse et visite suite au désistement d'un élève.
  Participation famille change de- 1 € et passe à 102 €.
  Collège : **14 pour – adopté à l'unanimité**

- Madrid : devis modifié transport bus : idem la participation de familles est réduite de 1€ et passe à 385 €
  Collège : **14 pour – adopté à l'unanimité**

Question de l'APE : si nous souhaitons faire un don pour le financement des voyages scolaires est-ce encore possible ?
Réponse de Mme Chaumès : oui sans difficulté, dans le sens où les voyages scolaires nécessitent plusieurs votes avant la tenue effective du séjour.
Le prochain CA en février pourra encore être l'occasion de procéder à des votes modificatifs sur les annexes financières déjà votées.
Les votes concernant les voyages scolaires étant terminés, Mme Grand propose que le CA examine les questions financières : tarifs avant la présentation du budget 2024. Accord des membres du CA.

COLLÈGE - LYCÉE
Pierre de Coubertin
FONT-ROMEU

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITEE

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ***Séance du*** **:** 28 novembre 2023

- ***N° de séance*** **:** 02

Chapitre : *X* II ***Nature :*** Questions diverses

6) Questions diverses

- Questions élèves :

➢ Les élèves sont inquiets et demandent des explications sur les difficultés d'organiser des voyages avec le nouveau logiciel OPALE

Mme Grand : le passage à opale interdit d'avoir des voyages à cheval sur 2 exercices
Mme Chaumès : les acomptes sont impossibles en 2023 pour les voyages de 2024. Uniquement cette année.
Cette difficulté concerne le voyage à Barcelone qui a pu être reporté en avril
Mme Corrochano : Pourquoi ce changement de logiciel ?
Mme Grand : ce logiciel sécurise la comptabilité des établissements, tout devient visible pour l'ordonnateur et l'ensemble des actions est enregistré.
Mme Chaumès : et GFC, notre actuel logiciel sera obsolète dès janvier 2026.

Echange sur les voyages scolaires :
Mme Wegscheider, enseignante exprime la difficulté de trouver des créneaux de date à cause des épreuves. Il y a énormément de séjours qui se sont tous retrouvés sur la même période.
La remarque est faite que ces voyages sont toujours proposés aux mêmes élèves.
Mme Grand propose de travailler sur une charte qui acterait certains principes comme la possibilité pour chaque élève de partir une fois en voyage durant sa scolarité au sein de l'EPLE.
Mme Jany : soulève la question du financement par le FSE ou la MDL de 3 voyages pour 1 seul élève

➢ Est-il possible d'organiser une classe EURO espagnol et anglais et faire la promotion de l'allemand ?

Mme Wegscheider : Pour la classe euro c'est impossible de lier les deux langues.
M. Michaud confirme le propos de Madame Wegscheider et ajoute qu'une deuxième section euro en anglais serait financée sur la dotation globale

horaire (DGH) de l'établissement ; cela se ferait donc au détriment des autres cours puisqu'il faudrait dans ce cas fermer une autre option proposée actuellement au lycée.
Concernant la promotion de l'allemand M. MICHAUD précise qu'un élève a pris allemand au lycée alors qu'il n'avait jamais suivi de cours au collège. C'est difficile mais faisable.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 19h36.

ETABLISSEMENT : COLLEGE PIERRE DE COUBERTIN

annexe 1

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28/11/2023

Sous la présidence de : C. GRAND

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : GRAND Corinne		X		
- Adjointe : MICHAUD Marc		X		
- Gestionnaire : CHAUMES Amandine		X		
- Conseiller Principal d'Education : GRAU Nadine		X		
PERSONNALITES				
- ***de la collectivité de rattachement :***				
- ***M. GARCIA Michel***				X
- ***Mme VIVES Aude***				X
- de la commune siège :	**1** – BLANCHARD Christine		X	
- groupe de communes :	**1 -**			
- qualifiées :	**1** – LE BELLEC Antoine		X	
	2 –			
MEMBRE CONSULTANT. A.Compt	**1** – ROMANI Stéphane		X	
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- ***au titre des personnels d'enseignement, d'éducation*** (6)				
- CORROCHANO Emilie		X		
- HALLIER Manuella				X
- HACHELEF Sélim		X		
- BEJAUD Sophie		X		
- FRAISSE Isabelle		X		
- ABRATE Laetitia		X		
Suppléants				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES (6)				
-parents FABRIS Florence		X		
GABRIEL Anaïs		X		
PEREIRA DE BASTOS Isabel		X		
ZIEGLER Valérie				X
TURREL Lise		X		
PIRARD Pascal				X
Suppléants				
- élèves POURTANEL Arsène			X	
RAMEL Louise		X		
Suppléants				

ETABLISSEMENT : LYCEE PIERRE DE COUBERTIN ***Annexe 1***

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28/11/2023
sous la présidence de : C. GRAND

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : GRAND Corinne		X		
- Principal Adjoint: MICHAUD Marc		X		
- Gestionnaire : CHAUMES Amandine		X		
- Conseiller Principal d'Education : BEGUE André		X		
PERSONNALITES				
-de la collectivité de rattachement :	**1**-JARYCKI Eliane	X		
	2-BARAILLE Julien		X	
- de la commune siège :	**1** –PONSA Serge		X	
	2 –BLANCHARD Christine		X	
- groupe de communes :	**1** –			
- qualifiées :	**1** – ALVAREZ Jacques		X	
	2 – PEYRATO Isidore		X	
-membre consultant :	ROMANI Stéphane, agent comptable		X	
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 – CULLELL Hélène		X		
2 – LEYGUE Laurent		X		
3 – JANY Florence		X		
4 – WEGSCHEIDER Florence		X		
5 – SANCHIS Nicolas		X		
6 – RANAIVO Eve		X		
7 – LLERES Aurélie		X		
Suppléants				
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :				
1 – LIPPI Jean Yves remplacé par Mme HULEWICZ Florence		X		
2 – KRUGEL Alain		X		
3 – GLIZE Fabienne remplacée par Mme DALFAU Véronique		X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents 1 – TONETTI Angélique				X
2 – SAOUT Dominique				X
3 – FOURCADE Anne		X		
4 – BALDACCIONI Sophie				X
5 – WAGNON Sandrine				X
Suppléants	Mme BURK remplace Mme BADACCIONI	X		
-élèves 1 – LOPEZ Lola		X		
2 – FLEURY Paul		X		
3 – CARLE Thomas			X	
4 – BERGER Léa				X
5 – SANCHEZ Héléna		X		
Suppléants	Mme WEGSCHEIDER remplace Mme BERGER	X		

Motion des parents pour le CA du 28 novembre 2023

Nous, parents d'élèves,

Nous souhaitons alerter sur le défaut d'hygiène et l'absence d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (PMR) au sein de l'établissement Pierre de Coubertin.

Des travaux devaient être réalisés sur les toilettes du petit préau des filles et des garçons depuis deux ans. Les toilettes des garçons sont fermées depuis cette date, ne leur laissant à disposition en tout et pour tout, pour les 500 garçons collégiens et lycéens, un bloc composé de 3 WC + 4 urinoirs et un bloc mixte de 4 WC.
Les filles ont à disposition un bloc supplémentaire, en sous-sol très délabré.

Cette situation est clairement indigne. Les élèves en arrivent à éviter de boire pour limiter leur besoin et réduisent ainsi leur hydratation.

Les toilettes sont **inexistantes dans les étages de « l'externat »**, c'est –à-dire où sont pratiquement toutes les salles de classe sur 3 niveaux.

Pour les 860 élèves, le détail est le suivant :

	Garçons			Filles		Mixtes	
	Cabines	Urinoirs	PMR	Cabines	PMR	Cabines	PMR
Sous-sol accès au CREPS	0	0	0	5	1	0	0
Rez-de-chaussée	0	0	0	0	0	0	0
1er étage	2	4	1	5	1	3	1
2e étage	0	0	0	0	0	0	0
Autres demi-niveaux	0	0	0	0	0	0	0
Total	2	4	1	10	2	3	1

Et qu'en est-il des élèves à mobilité réduite ?

Que ce soit pour les toilettes, extrêmement éloignées des salles de cours, ou de manière générale pour circuler dans les locaux.

L'établissement compte 3 niveaux principaux pour les salles de cours plus 3 demi-niveaux pour les espaces de vie (cafétéria, toilettes, préau et salle d'étude)**, seulement accessibles par des escaliers.**

Aucun accès pour personne à mobilité réduite n'existe.

L'établissement n'est pas accessible au sens de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances. N'est-ce pas un droit opposable ?

Et les blocs sanitaires PMR sont situés sur un seul et même étage, au niveau 1 !

Il est impensable que cette situation perdure. Nous demandons que des mesures d'urgence soient prises et qu'à très court terme, il y soit remédié. **Il en va de la santé de nos enfants.**

Dans l'attente d'une décision de travaux rapide,
Cordialement,

Les parents d'élèves

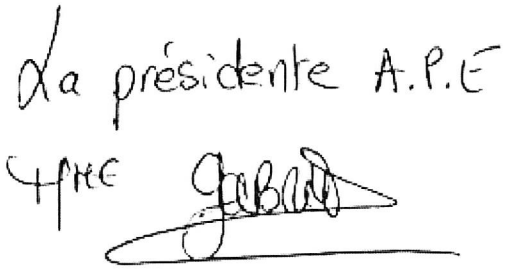

Motion présentée par les représentants élus des personnels du Collège et Lycée Pierre de Coubertin de Font-Romeu

Nous, élus des personnels de l'établissement, constatons que les travaux de l'ancien internat n'ont pas commencé et sommes excédés de travailler dans un externat digne des années 80 qui se trouve dans un état de délabrement avancé. Ce constat a été fait régulièrement lors des différents CA depuis plus de 10 ans mais en vain, nous travaillons toujours dans des salles non isolées (Etablissement situé à 1850m.), dans un bâtiment non pourvu d'accessibilité et fissuré de haut en bas. Nous sommes très étonnés que l'on puisse en 2023 se désintéresser totalement de la perte d'énergie et laisser de côté une rénovation énergétique pour ce bâtiment

Vous trouverez ci-joint quelques photos de l'externat illustrant nos propos. (Nous en avons d'autres en réserve le cas échéant).

- Pas d'isolation, dans certaines salles (s. 109. S.111…) lors d'épisodes venteux et neigeux, la neige rentre dans les salles par les fissures sous les fenêtres...
- Pas d'isolation phonique, depuis une salle de cours on entend les cours des salles contiguës.
- Fenêtres condamnées, sols défoncés, connectique inadaptée voire dangereuse, murs éventrés, peintures qui s'effritent etc.

Lors du PV du CA du 8 novembre 2022 dans lequel il est dit par M. Noel proviseur, que les travaux avaient été déprogrammés par la Région Occitanie et qu'il n'y avait aucune date annoncée, depuis rien n'a été ni entériné ni fait. Mme Jaricky Conseillère Régionale a pris la parole lors du CA suivant (29-11-2022) exposant le calendrier avec l'appel d'offres, l'ouverture des plis et le début des travaux de l'ancien internat fin 2023. Rien ne nous a été présenté sur ce sujet lors du dernier CA du 07 /11/2023. Il avait été posé une question sur les toilettes où des travaux importants devaient être réalisés cet été… à ce jour les toilettes sont fermées car non rénovées… A notre grande surprise, la représentante de la Région ne s'est pas exprimée sur le 1er sujet alors qu'il s'agit d'une question primordiale pour la pérennité de l'établissement. Nous rappelons qu'un établissement scolaire malgré un self en très bon état et un internat tout neuf ne peut honorer sa mission sans salle de classes et espaces de vie adaptés à notre temps. Nous déplorons que dans l'appellation de cité scolaire et sportive, la partie scolaire soit délaissée alors qu'elle est primordiale pour les sections et pôles mais encore plus pour les élèves du secteur Cerdagne-Capcir. Nous constatons également que cette situation inquiète les parents d'élèves.

Nous sommes dans l'incapacité de savoir quand les travaux vont commencer dans l'ancien internat afin de le transformer en salles de classe dignes de ce nom. Nous regrettons que les annonces faîtes en grande pompe lors de l'inauguration du nouvel internat en présence des autorités régionales, départementales et de l'Education Nationale ne soient pas suivies de faits… Selon le PV du dit CA il en ressort que « malgré les fissures, la structure de l'établissement ne peut pas s'effondrer et qu'il est retenu une situation de délabrement » … Devons-nous nous contenter de cette réponse ?

L'inquiétude de la part des élus des personnels fait maintenant place à la colère et à l'incompréhension face à ces délais beaucoup trop longs. Il faut rappeler que jusqu'à présent les élus des personnels des différents CA ont écouté, entendu et cru ce qui leur a été dit par la Région mais là nous exigeons pour le bien de notre qualité d'enseignement, pour le bien-être des élèves et du personnel et pour l'équité face aux autres établissements de la Région Occitanie avoir une réponse sur la date de début de travaux et un nouvel échéancier qui en aucun cas doit être plus long dans le temps que ce qui avait été prévu.

Un autre point nous interpelle voire nous consterne, il s'agit de l'accessibilité, rien ou très peu est prévu. Nous sommes donc obligés d'adapter nous-mêmes les salles de classe pour que certains puissent circuler en fauteuil roulant. Finalement, c'est uniquement grâce à l'aide de leurs camarades et/ou des assistants d'éducation de la vie scolaire que ces élèves peuvent accéder en cours. Nous nous étonnons que cette situation hors la loi soit acceptée et ne voudrions pas être le seul établissement public de France à être dans ce cas. Nous rejoignons la motion prise par les parents d'élèves.

Pour rappel, le bâtiment appelé externat (salles de cours) n'a jamais été rénové lorsque le lycée était un des derniers lycées d'Etat et nous n'avons pas bénéficié des travaux faits dans tous les établissements gérés par la Région en son temps. Il est temps de réparer ce manque car tous les effets d'annonces et la publicité faite de l'établissement pourrait être mis à mal si malheureusement nous connaissions des problèmes dus à la vétusté du bâtiment de l'externat.

Nous demandons que la Région s'engage au plus vite sur les travaux à hauteur de la somme nécessaire et ce, sans délai supplémentaire, pour dans un premier temps mettre aux normes la partie externat avec isolation, réhabilitation des toilettes, colmatages des fissures où se dispensent les cours et l'engagement des travaux de l'ancien internat et le transformer en externat.

Cette situation a assez duré et après avoir l'impression d'être dupé, nous, représentants élus des personnels espérons et demandons une réponse rapide de la part des services concernés la Région pour le bien de l'enseignement dispensé au Collège et Lycée Pierre de Coubertin de Font-Romeu.

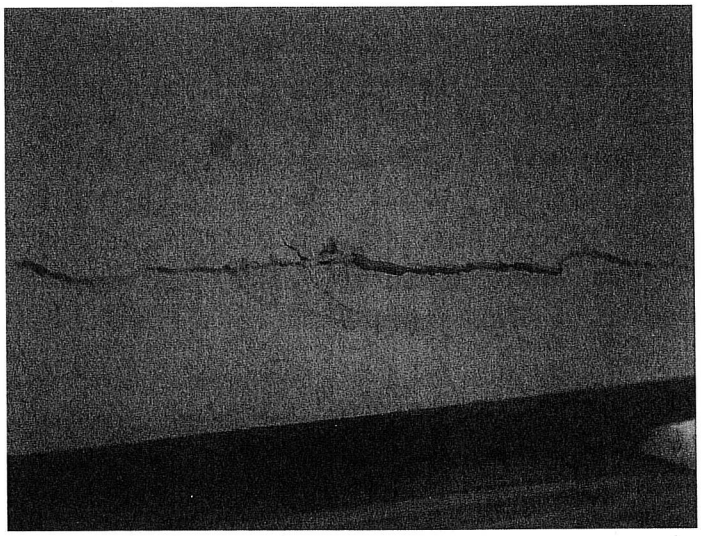

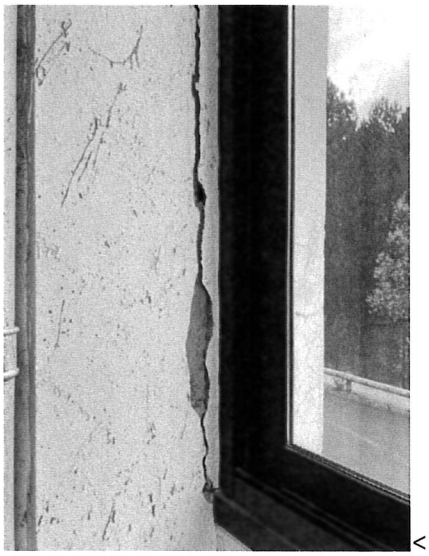

MURS
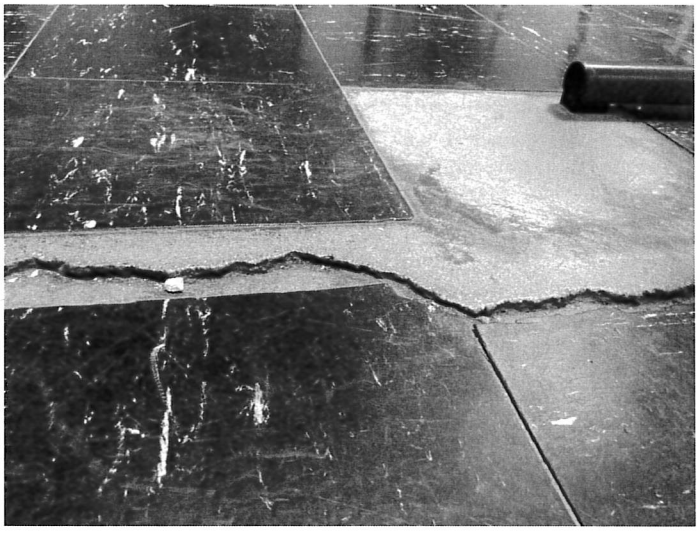
SOL